



Notice descriptive sommaire

« VIVALDI »

Résidence de standing

Isle sur la Sorgue



Le contexte général

La résidence comporte 25 logements répartis en 2 petits bâtiments.

Composition des bâtiments:

Bâtiment A : VIVALDI 1

→ Rez de chaussée et 2 étages (12 logements)

Bâtiment B : VIVALDI 2

→ Rez de chaussée et 2 étages (13 logements)

Les 50 parkings en surface sont répartis sur l'emprise de l'opération

La sécurité

- Les appartements sont équipés d'un interphone contrôlant les halls d'entrée.
- Les portes palières sont équipées d'une serrure 3 points et d'un Juda.
- Les volets roulants du rez-de-chaussée sont munis d'un verrou sur la dernière lame ou d'un système anti-soulèvement.

Les parties communes

- Halls d'entrées : décoration intégrant sols en grés cérame, miroirs, appliques ou spots.
- Boîtes aux lettres placées dans les halls ou à l'extérieur suivant les impératifs du distributeur local.
- Les escaliers et les circulations recevront un revêtement mural et un carrelage au sol choisis en harmonie par notre Architecte.
- L'éclairage sera assuré par des appliques ou des spots suivant le plan de décoration de notre Architecte.

Les espaces extérieurs et jardins

- Jardins communs et espaces verts communs plantés suivant plan, intégrant l'arrosage automatique
- Cheminements piétonniers et accès véhicules reçoivent un revêtement défini par notre Bureau d'étude.
- Eclairage.

Les prestations intérieures

Le confort thermique et acoustique

- Le chauffage est assuré par des convecteurs électriques à sorties frontales équipés de thermostat.
- Régulation par programmateur
- Pour la période estivale, le séjour est équipé d'un climatiseur.
- Les revêtements de sols sont désolidarisés des planchers béton par une chape flottante sur isolant phonique
- Les portes palières sont conformes aux normes acoustiques et thermiques en vigueur.
- Isolation renforcée des façades et des menuiseries extérieures pour un confort acoustique et thermique conforme à la réglementation.
- Ventilation mécanique contrôlée et entrée d'air en façade.

Equipement électrique

Selon normes du Label PROMOTELEC.

- La salle de bains est équipée d'un sèche serviette.
- L'eau chaude sanitaire est produite par un chauffe-eau électrique dont la capacité est adaptée au logement.
- Le séjour et la chambre principale reçoivent une prise TV raccordées à une parabole collective et une prise téléphonique.

Les sols

- Carrelage en grés émaillé 30 x 30 pose droite avec plinthes assorties pour toutes les pièces.

Les murs et plafonds

- Murs porteurs et séparatifs des appartements en béton armé.
- Distribution intérieure par cloisons alvéolaires de 5 cm.
- Les murs des pièces sèches sont revêtus d'une gouttelette écrasée blanche.
- Les murs des pièces humides sont revêtus d'une peinture lisse blanche.
- Les plafonds reçoivent une peinture lisse blanche.



Les menuiseries extérieures

- Double vitrage.
- Menuiseries en PVC blanc pour les ouvrants à la française et en aluminium laqué blanc pour les coulissants.
- Sur les pièces principales suivant plan, volets roulants en PVC avec coffres à l'intérieur et commande manuelle sauf pour le séjour qui sera équipé d'une commande électrique.
- Les autres volets roulants seront pré-équipés d'un fourreaux électrique pour permettre une motorisation ultérieure.

Les menuiseries intérieures

- Portes intérieures moulurées post formées.
- Placards : façade coulissante mélaminée blanche ou ouvrant à la française suivant dimension du placard.
- Equipement (placard coulissant supérieur à 1.20 m) : 2/3 penderie + 1 étagère, 1/3 étagères.
- Escalier des duplexes en bois, avec ou sans contremarches (selon plan) garde-corps bois à barreaux droits.

La salle de bains, salle d'eau, WC

- Robinetterie mitigeur à disque céramique.
- Baignoire en acier 70 x 170.
- Suivant plan, bac à douche en porcelaine vitrifiée 80 x 80.
- Meuble vasque en mélaminé blanc avec miroir et bandeau lumineux avec spot de 80 de largeur.
- Faïence sur une hauteur de 2 mètres environ sur les 3 côtés de la baignoire et son tablier.
- WC en porcelaine vitrifiée, chasse double commande.

La cuisine

- Pour vous être agréable, nous offrons une cuisine meublée et équipée à discrétion de notre société comprenant :
 - o 4 ml de meubles répartis entre le haut et le bas.
 - o Evier en résine_1 bac et 1 égouttoir.
 - o 1 hotte aspirante.
 - o 1 plaque de cuisson vitrocéramique 4 feux.
 - o Faïence en crédence de l'ameublement.
 - o Un four électrique
- 2 raccords pour machine à laver.

Les terrasses et balcons

- **1 prise de courant et un point lumineux en applique.**
- **Terrasses et balcons non étanchés : carrelage 30 x 30 ingélif au choix de l'Architecte.**

Jardins

- **Les jardins privatifs sont engazonnés.**
- **Grillage en périphérie**

Parkings

- **Parkings matérialisés par marquage au sol et numérotation.**